

ASSOCIATION DES
PETITS PAYSANS

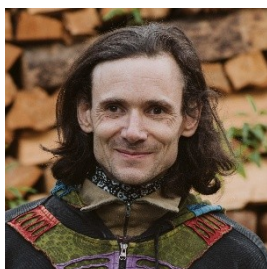
Berne, le 19 mai 2026

NON à la modification de la loi sur le service civil le 14 juin

Le nombre d'admissions au service civil doit être réduit de 40 pour cent. Cela entraînerait la suppression de prestations d'une grande valeur pour la société et la nature. L'agriculture serait également concernée. C'est pourquoi l'Association des petits paysans s'engage, dans le cadre d'une large alliance, pour un NON à la modification de la loi sur le service civil. De nombreuses agricultrices et agriculteurs ainsi que des civilistes ayant effectué leur service dans l'agriculture s'engagent à nos côtés.

L'agriculture suisse est tributaire des civilistes. La modification de loi prévue aurait des conséquences négatives sur la biodiversité, le maintien des pâturages ouverts et la lutte contre les plantes envahissantes indésirables. De nombreuses exploitations agricoles souhaitent davantage de soutien, et non moins. C'est pourquoi de nombreuses agricultrices et agriculteurs ainsi que des civilistes ayant effectué leur service dans l'agriculture s'engagent à nos côtés pour un NON à la modification de la loi sur le service civil.

Vous trouverez ci-après une sélection de personnes disponibles pour des demandes médias. Tous les témoignages ainsi que nos principaux arguments pour un NON à la modification de la loi sur le service civil se trouvent sur notre page de campagne : www.petitspaysans.ch/loi-service-civil-non



« Sur mon exploitation dans le Jura bernois, les civilistes m'aident à maintenir les pâturages ouverts et à entretenir les surfaces de promotion de la biodiversité ou à lutter contre les plantes problématiques. »

Donat Capaul - agriculteur bio à Perrefitte (BE) et membre du comité de l'Association des petits paysans

« J'accueille des civilistes durant l'été, ils m'aident à faire les foins dans des terrains très pentus. En plus du travail acharné en équipe, nous avons des discussions passionnantes sur le travail paysan. »

Martine Gerber - agricultrice bio à Bex (VD)



« En tant que personne qui a effectué un service civil, je sais à quel point cette prestation est importante. Aujourd'hui, je travaille moi-même avec des civilistes sur ma ferme. Ils m'aident en particulier pour l'entretien des surfaces pour la biodiversité. »

Beat Riedweg - agriculteur bio à Schongau (LU) et ancien civiliste

« Les civilistes nous aident à entretenir nos surfaces de promotion de la biodiversité et à entretenir le paysage. Ceci favorise les interactions nécessaires entre la société et le monde agricole. »

Guillaume Savoy - agriculteur bio à Attalens (FR)



« Ancien officier sanitaire, j'ai rejoint le service civil après une intervention mal coordonnée. Dans l'agriculture, j'ai découvert les tâches essentielles que les civilistes assument pour notre société. »

Simon Diener - civiliste (BE)

« La biodiversité et l'équilibre de l'écosystème nous tiennent à cœur. C'est pourquoi nous entretenons une multitude de structures écologiques sur notre ferme bio à Lenzburg. Les civilistes nous apportent pour cela un soutien essentiel. »

Marion Sonderegger & Lukas Häusler - Mooshof Lenzburg (AG)

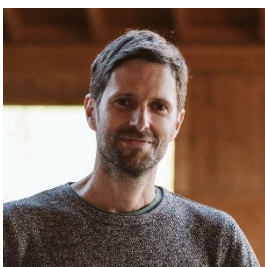


« Pour lutter autant que possible contre l'embroussaillage de l'alpage, le civiliste nous est d'une aide précieuse. Nous ne voudrions pas nous en passer. »

Giorgio Hösli - berger à Mollis (GL)

« Production et biodiversité sont compatibles avec une agriculture en mosaïque : céréales, élevage, agroforesterie, maraichage. L'aide des civilistes est un soutien direct et concret dans notre travail quotidien. »

Anne et Jean-Noé Morier-Genoud - Ferme de Trois-Rods (NE)



« Les personnes effectuant leur service civil interviennent là où les ressources manquent pour accomplir des tâches importantes pour la société et la nature. Sans ces civilistes, ces tâches ne peuvent plus être réalisées. »

Kilian Baumann - conseiller national, agriculteur bio à Suberg (BE) et président de l'Association des petits paysans

Pour vous mettre en relation, veuillez vous adresser à nous :

Alina Schönmann
Communication

a.schoenmann@kleinbauern.ch
031 312 64 00

Carole Gauch
Codirectrice, politique

c.gauch@kleinbauern.ch
031 312 64 00

Nos arguments pour un NON à la modification de la loi sur le service

Les civilistes soulagent considérablement les exploitations agricoles

Les exploitations affectent les civilistes là où elles manquent de ressources : entretien des pâturages, des surfaces de promotion de la biodiversité et des zones de protection de la nature, ou lutte contre les plantes indésirables. Sans civilistes, ces tâches ne peuvent plus être réalisées, ou seulement partiellement.

Les civilistes contribuent au maintien de nos alpages ouverts

Environ un huitième de la superficie de la Suisse est composé d'alpages. Les civilistes apportent une contribution importante à l'entretien de ces pâturages afin qu'ils ne s'embroussaillent pas. Car sans entretien, de précieuses surfaces de pâturage ainsi qu'une grande diversité des espèces sont perdues.

Les civilistes contribuent de manière significative à la préservation de la biodiversité

Les civilistes aident à éliminer de manière adaptée les plantes invasives et à préserver les espèces indigènes. Avec le changement climatique, l'expansion des plantes problématiques augmente encore, ce qui accroît également le besoin de civilistes dans l'agriculture.

Les civilistes sont sensibilisés au travail dans l'agriculture

Grâce au service civil, des personnes entrent en contact avec l'agriculture, ce qu'elles ne feraient pas autrement. Cela contribue de manière significative à la compréhension mutuelle des espaces de vie et des points de vue respectifs.